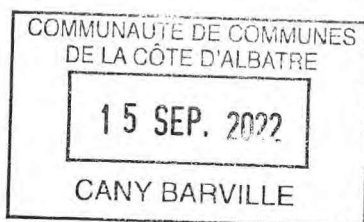




Plateau de Caux Maritime  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Doudeville, le 12 septembre 2022

LE PRÉSIDENT



Monsieur le Président  
Communauté de Communes de la  
Côte d'Albatre  
48 bis, route de Veulettes  
CS40048  
76450 CANY-BARVILLE

V/Réf. KDK D2202703 KFK

**Objet : Modification du PLU de Cany-Barville**

Monsieur le Président,

Par courrier du 5 août 2022 vous m'avez notifié le projet de modification du PLU de Cany-Barville portant sur la majoration de la surface de vente maximale au sud de la zone d'activités de la Vallée, la correction des limites entre les zones constructibles aux Hauts de Caniel et au niveau de la zone d'activités de la Vallée et l'actualisation du report des périmètres de risque de cavités souterraines. Après lecture de la notice de présentation, les modifications envisagées étant compatibles avec les dispositions du schéma de cohérence territoriale, je n'ai pas de remarques à formuler sur le projet de modification du PLU de Cany-Barville.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Jean-Nicolas ROUSSEAU